



La Lettre

N° 71
Mars
2012

lettre de liaison de la Société des Fils de Saint François de Sales

22, rue de Varenne 75007 Paris

EDITORIAL

MORT ET VIE

"Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul. S'il meurt, il donne beaucoup de fruit." (Jn 12,24) Jésus a prononcé ces mots quelques jours avant sa mort, pour exprimer par où il allait lui-même passer : ce que nous appelons le "Mystère pascal".

Pour nous aider à entrer dans ce mystère, Jésus est parti de ce que nous pouvons constater dans la nature : les grains semés commencent par pourrir en terre et disparaître à nos yeux avant de ressortir en pousses et en épis avec une vie multipliée.

Et Jésus nous dit que ce "processus" de mort et de vie est le seul chemin spirituel. Un chemin qui commence ici et maintenant, en nous détachant de nous-mêmes pour aimer et faire vivre les autres. Ce sont les heures de sommeil que nous acceptons de "perdre" pour veiller un enfant, un parent, une personne malade. C'est un achat ou un loisir dont nous nous privons pour donner à d'autres une joie ou un nécessaire ...

Nos multiples morts sont source de vie, comme "notre vie est fille de la mort de Jésus Christ" (SFS), parce qu'Il nous a aimés jusqu'au don total de lui-même.

Et nous, avec l'apôtre bien-aimé, nous croyons que "nous sommes passés de la mort à la vie parce que nous aimons nos frères." (1 Jn 3,14)

Père François Corrigan.

Le Mot du responsable général

L'actualisation de nos documents se poursuit. Notre règlement intérieur est rédigé et il a été adopté par notre dernière assemblée générale. Vous le trouverez joint à une prochaine *Lettre*.

Nous devons encore revoir notre Règle de vie, le cérémonial de la consécration, notre livret de prières.

L'ensemble de ces textes permet de faire l'unité de notre Société entre les différents pays où elle est implantée.

Cette année, le Père François Corrigan, notre conseiller spirituel général, fête ses cinquante ans de sacerdoce. En hommage à son dévouement, vous trouverez ci-joint un recueil des éditoriaux publiés dans cette Lettre depuis mars 2007

L'assemblée générale de 2013 sera importante avec le renouvellement des mandats du Conseil général. Elle aura lieu les 9 et 10 février 2013 si des contretemps ne viennent pas contrarier nos projets.

Nous espérons une assistance nombreuses. Pour prévoir l'hébergement, les membres qui désireraient y participer sont priés de faire une inscription de principe. Les membres étrangers doivent se préoccuper de leur passeport pour pouvoir faire ensuite leur demande de visa et prévenir le Conseil général.

Philippe Bellin

❖ *Agenda*

8 juin 2012

Réunion du Conseil général à Paris.

9 et 10 février 2013

Assemblée générale de l'association "Société des Fils de saint François de Sales".

❖ *Nos joies et nos peines.*

Edward Ponder, du groupe de Springfield, Missouri, est décédé le 22 mars à la suite d'un accident vasculaire cérébral massif. Il avait fait sa consécration le 23 mars 2003. Il manquera au groupe de Springfield. Nous présentons nos condoléances à son épouse Loretta, Fille de SFS. Nous aurons à cœur de réciter un chapelet à l'intention de notre confrère.

❖ *Appel*

Dans la dernière Lettre, un appel était fait pour constituer un comité de rédaction.

Nous avons reçu des réponses de plusieurs pays pour faire partie du comité de rédaction. Nous avons aussi des confrères qui acceptent d'écrire des articles selon les indications du comité de rédaction.

Merci à tous ceux qui ont répondu.

Groupe d'Autun, Macon, Chalon.

Ce groupe se développe régulièrement en Bourgogne au Creusot, à Monceau les Mines dans le diocèse d'Autun, Chalon, Macon et à Dijon dans le diocèse du même nom.. Après une première consécration en 2000, puis une deuxième en 2009, l'arrivée de probanistes a permis d'établir le groupe diocésain d'Autun, Macon, Chalon. Certains membres sont du diocèse de Dijon et nous espérons que nous aurons bientôt un groupe dans ce diocèse. En attendant, le groupe diocésain de Dijon a été rattaché à celui d'Autun. Notre conseil général a confié la charge du groupe à Claude Parize.



La présentation du nouveau membre

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec la consécration de Jean-Yves Huet le 21 janvier 2012 entouré du groupe des Fils dirigé par Claude Parize. Elle avait lieu à Domois chez le père Jean-Claude Millet de la Communauté Sitio. La cérémonie était préparée en collaboration avec les Filles de saint François de Sales. La Société des Fils de saint François de Sales était représentée par Dominique Sommier, conseiller général, qui accueillait Jean-Yves au cours de la célébration eucharistique.

Le groupe compte un probateur et son responsable se prépare à le devenir.

En décembre 2011, une recollection a rassemblé le groupe et ses sympathisants autour du Père Rakotozafy pour creuser ce que la spiritualité salésienne peut apporter aux hommes.



Les membres du groupe avec Claude Parize à gauche et Dominique Sommier à droite

Groupe de Washington



Pendant la consécration

tous.

Le groupe de Washington a démarré avec des maris de Salésiennes et avec l'aide du Père Lewis S. Fiorelli, osfs.

Il accueille des hommes venant de Washington, DC. et de sa banlieue dans les états voisins de Virginie et du Maryland. Le groupe est dirigé aujourd'hui par Bill DeRoche. Il a pris la suite d'Hal Macomber qui a résilié sa charge après la maladie de sa femme.

Le groupe se réunit tous les mois chez l'un des membres, il organise une retraite annuelle et il se renouvelle régulièrement. L'arrivée de nouveaux membres est un encouragement pour



Les nouveaux consacrés avec le nouveau probateur à droite

Bill Stieglitz a fait sa consécration pour la fête de saint François de Sales à Vienne dans l'état de Virginie. La célébration avait lieu à l'église Notre Dame du Bon conseil où le père Lewis S. Fiorelli est vicaire après avoir été supérieur général des Oblats de SFS. Michael Moran, assistant général, avait fait le voyage pour représenter notre Société et accueillir Bill. Il avait une autre raison de se réjouir, celle de voir sa sœur Susan faire elle aussi sa consécration.

Ce jour là était marqué par une particularité. Michael Moran validait la formation de deux ans de Bill DeRoche comme probateur et l'installait dans ce nouveau service.

Petit écho de l'assemblée générale

L'assemblée générale avait lieu cette année le 4 février 2012. Elle se tenait seulement le samedi, le père Corrignan étant pris par ailleurs le dimanche. Dix Fils de saint François de Sales de France et de Belgique étaient présents autour de leur conseiller spirituel général le Père François Corrignan. Le groupe du diocèse d'Autun était bien représenté avec trois membres.

Après la prière préparée par notre diacre Jean-Pol Druart, l'assemblée générale se déroule avec la lecture du rapport moral et des rapports d'activités.

Une phrase du rapport moral présenté à l'assemblée générale entraîne une discussion. Cette phrase disait : "*notre association est une cellule d'Eglise au même titre que les services paroissiaux ou que les mouvements caritatifs*". Le terme cellule d'Eglise pose problème. Les rapports entre notre baptême et notre consécration, d'une part, entre notre appartenance à notre Société et à nos paroisses, d'autre part, sont abordés mais le temps trop court ne permet pas d'approfondir la question. Le rapport moral est adopté avec la modification suivante : "*notre association est un mouvement d'Eglise auquel la participation est importante au même titre que*

la participation aux services paroissiaux ou aux mouvements caritatifs".

Le rapport financier est présenté par le trésorier André Lang. Il présente un déficit dû à l'édition de dépliants. Nos réserves s'élèvent à 7000€ environ. Elles sont nécessaires à la préparation de l'assemblée générale de 2013. Notre Société prend en charge le voyage et l'hébergement des délégués d'outre mer.

La messe termine la matinée avant le repas. Nous avons la joie d'accueillir Sr Jane et Sr Lissy, les sœurs du Conseil général des SMMI

étant au Bangladesh pour l'assemblée générale de la Congrégation.

L'après-midi est un moment important de cette assemblée générale avec la discussion de notre règlement intérieur. Si certaines décisions déjà prises lors d'assemblées générales précédentes ne posent pas de problèmes, deux questions méritent d'être débattues : la formation et les membres associés. Il s'agit de rester dans le cadre des statuts. Après quelques modifications au projet initial, le règlement intérieur est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée avant de se séparer.



LES INTENTIONS MENSUELLES DU PAPE

Chaque mois, le Pape confie deux intentions de prière à toute l'Eglise : une intention générale et une intention missionnaire .

AVRIL 12

Générale :

Pour que de nombreux jeunes sachent accueillir l'appel du Christ à le suivre dans le ministère sacerdotal et dans la vie religieuse.

Missionnaire :

Pour que le Christ ressuscité soit signe d'une réelle espérance pour les hommes et les femmes du continent africain.

MAI 12

Générale :

Pour que soient promues dans la société des initiatives qui défendent et renforcent le rôle de la famille.

Missionnaire :

Pour que Marie, Reine du monde et Etoile de l'évangélisation, accompagne tous les missionnaires dans l'annonce de son Fils Jésus.

JUIN 12

Générale :

Pour que les croyants sachent reconnaître, dans l'Eucharistie, la présence vivante du Ressuscité qui les accompagne dans la vie quotidienne.

Missionnaire :

Pour que les chrétiens en Europe redécouvrent leur propre identité et participent avec plus d'élan à l'annonce de l'Évangile.

A l'écoute du Saint Père Benoit XVI



Dans la circulaire des Quatre temps du carême 1887, notre fondateur l'abbé Henri Chaumont écrit : *"Toute la pensée de l'œuvre (La Société des Fils) est dans le texte qui précède le Règlement : Caritas Christi urget nos - La charité du Christ nous presse (2 Co 5,14). Cette pensée se développe dans une suite de chapitres sur la sanctification personnelle et sur l'édification à donner au prochain"*.

Ainsi dans le chapitre II concernant les rapports des sociétaires entre eux, l'art.2 §3 indique : *" Les sociétaires, ayant à cœur de voir Dieu saintement servi parmi eux, sauront se donner les uns aux autres un avis utile. Toutefois, ils n'exerceront entre eux cette charitable correction fraternelle qu'après avoir prié, réfléchi et, s'il y a lieu, consulté le prêtre qui dirige le groupe"*.

Le saint Père Benoit XVI dans son allocution de l'Angélus du 4 septembre dernier commente les lectures bibliques du jour. Elles ont le même thème que notre règlement à savoir la charité fraternelle et ainsi Benoit XVI, d'une certaine manière, commente notre règlement :

Chers frères et sœurs!

Les lectures bibliques de la messe de ce dimanche convergent sur le thème de la charité fraternelle dans la communauté des croyants qui a sa source dans la communion de la Trinité. L'apôtre Paul affirme que toute la Loi de Dieu trouve sa plénitude dans l'amour, si bien que dans nos rapports avec les autres, les dix commandements et tout autre précepte se résument à cela: «Tu aimeras ton prochain comme toi-même» (cf. Rm 13, 8-10). Le texte de l'Evangile, tiré du chapitre 18 de Matthieu, dédié à la vie de la communauté chrétienne, nous dit que l'amour fraternel comporte aussi un sens des responsabilités réciproques, si bien que, si mon frère commet une faute contre moi, je dois faire preuve de charité envers lui et, avant tout, lui parler personnellement, lui faisant remarquer que ce qu'il a dit ou fait n'est pas bien. Cette manière d'agir s'appelle la correction fraternelle: ce n'est pas une réaction à l'offense subie, mais c'est un geste d'amour pour son frère. Saint Augustin commente: «Il t'a offensé, et en t'offensant, il s'est fait une profonde blessure: tu n'as aucun souci de la blessure de ton frère? (...) Oublie donc l'injure qui t'est faite, mais non pas la blessure dont souffre ton frère» (Discours 82, 7).

Et si mon frère ne m'écoute pas? Dans l'Evangile d'aujourd'hui, Jésus indique plusieurs niveaux: tout d'abord, retourner lui parler avec deux ou trois personnes, pour l'aider à mieux se rendre compte de ce qu'il a fait; si malgré cela, il repousse encore cette observation, il faut le dire à la communauté; et s'il n'écoute pas non plus la communauté, il faut lui faire percevoir la séparation qu'il a lui-même provoquée en se séparant de la communion de l'Eglise. Tout cela indique qu'il y a une coresponsabilité dans le chemin de la vie chrétienne: chacun, conscient de ses propres limites et de ses défauts, est appelé à accueillir la correction fraternelle et à aider les autres par ce service particulier.

Un autre fruit de la charité dans la communauté est la prière harmonieuse. ... Nous devons nous exercer tant à la correction fraternelle, qui demande beaucoup d'humilité et de simplicité de cœur, qu'à la prière, pour qu'elle monte vers Dieu d'une communauté vraiment unie dans le Christ. Demandons tout cela par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, Mère de l'Eglise et de saint Grégoire le Grand, Pape et Docteur, dont nous avons rappelé hier la mémoire dans la liturgie.

Dans son message de Carême, Benoit XVI reprend la même idée à partir de la Lettre aux Hébreux : « Faisons attention les uns aux autres pour nous stimuler dans la charité et les œuvres bonnes » (10, 24). Notre confrère de Madagascar, Jhonson Bira, attire notre attention sur ce texte. Il se divise en trois points :

1. « Faisons attention » : la responsabilité envers le frère.
2. « Les uns aux autres » : le don de la réciprocité.
3. « pour nous stimuler dans la charité et les œuvres bonnes » : marcher ensemble dans la sainteté.

Nous ne pouvons qu'être frappés par la manière dont ces textes rejoignent la pensée de saint François de Sales dans l'Introduction à la vie dévote au chap.22 de la 3e partie : *C'est une amitié bien médiocre et même nuisible où l'on verrait périr l'ami sans venir le secourir, où on le verrait mourir d'un abcès sans oser lui donner le coup du rasoir de la correction pour le sauver.*